

Paris, le 6 mars 2009

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 9 AVRIL 2009

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les Actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le :

**Jeudi 9 avril 2009 à 15h,
30 Avenue Kléber – 75116 PARIS.**

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 4 mars 2009. (*)

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout Actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

A propos de Foncière Développement Logements

Foncière Développement Logements, détenue à 38,2% par Foncière des Régions, est une SIIC (société d'investissements immobiliers cotée) spécialisée dans la détention d'actifs résidentiels. Présente en France et en Allemagne, elle détient un patrimoine valorisé de 3,45Mds€ (décembre 2008).

Foncière Développement Logements, présidée par Bertrand de Feydeau, est dirigée par Thierry Beaudemoulin.

Foncière Développement Logements est cotée sur Euronext Paris, ISIN : FR0000030181, MR-Compartment B.

Contact:

Marjolaine Alquier, Secrétaire Général

marjolaine.alquier@fdr.fr

Tél. : 01 58 97 51 60

Retrouvez ce communiqué sur www.fdlogements.fr dans la rubrique Finances / Informations réglementées

()Consultez l'ordre du jour et les projets de résolutions sur le site internet de FDL dans la rubrique : Finances / Espace actionnaires et investisseurs / Assemblées Générales documentation*